

Berne, le 10 octobre 2023

Reconnaissance Ardévaz-SLS

Cher Monsieur Moulin,

Nous avons le plaisir de vous informer que la procédure de reconnaissance pour les cours d'auxiliaire de santé de

Ardévaz-SLS
Rue des Amandiers 9
1950 Sion

est terminée. L'offre correspond aux exigences pour les cours d'auxiliaire de santé selon la convention administrative.

La reconnaissance définitive des cours d'auxiliaire de santé Ardévaz-SLS est valable à partir du 10 octobre 2023

Nous procéderons régulièrement à un audit de votre cours. Vous serez informé à l'avance à ce sujet.

La délégation de négociation responsable des conventions administratives est informée de votre reconnaissance.

Meilleures salutations,



Marianne Pfister
Co-directrice Aide et soins à domicile Suisse



Marcel Durst
Directeur ASPS